



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 02 décembre 2021

Communiqué de presse

AUGMENTATION DE CAPITAL 2021 RESERVEE AUX SALARIES

L'augmentation de capital de Crédit Agricole S.A. réservée aux salariés et anciens salariés¹ du Groupe Crédit Agricole (ACR 2021), dont la période de souscription s'est déroulée du 8 au 22 octobre 2021, a été définitivement réalisée ce 2 décembre 2021. 26 484 personnes, en France et dans 17 pays, ont souscrit, pour un montant global de 205,6 millions d'euros.

La formule d'investissement proposait un prix de souscription comprenant une décote de 20% sur le prix de l'action. L'émission et la livraison des actions nouvelles ont eu lieu ce jour.

Le nombre d'actions créées par cette augmentation de capital est de 21 556 100, portant à 3 113 575 591 le nombre total d'actions au capital de Crédit Agricole S.A.².

¹salariés d'une ancienneté d'au moins trois mois en France et dans 17 pays à l'international, et anciens salariés retraités, ayant conservé leurs avoirs dans leur PEE en France

²dont les actions liées aux programmes de rachat d'actions ordinaires de Crédit Agricole S.A., annoncés les 9 juin 2021 et 4 octobre 2021